

TF10-3

Adhésion
CPG
non enregistré

FONDS
DE PLACEMENT



TF10-3(17-06) PDF

Demande d'adhésion

(CPG - certificat de placement garanti non enregistré)

IMPORTANT

Veillez joindre à votre demande :

- Le chèque utilisé pour le dépôt
- Un spécimen de chèque pour les virements électroniques (s'il y a lieu)

IMPORTANT

Vous devez :

- Produire 3 copies de cette proposition
- Transmettre la copie originale à l'Industrielle Alliance, Fiducie inc.
- Remettre une copie au client
- Conserver une copie dans vos dossiers

Ne rien inscrire – réservé à iA Fiducie

Numéro de confirmation

1- RENSEIGNEMENTS SUR LE REPRÉSENTANT

Nom et prénom du représentant : _____

Courriel (OBLIGATOIRE) : _____ Téléphone (OBLIGATOIRE) : | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom de l'agence ou de la compagnie : _____

Code du courtier : | | | | | Code du représentant : | | | | |

OU Code du représentant : | | | | | U.S. : | | | Code d'agence : | | |

2- TYPE DE COMPTE

Individuel Propriété conjointe avec droit de survie (non applicable au Québec)*

* En désignant plus d'un titulaire, les titulaires reconnaissent et acceptent comme type de propriété « propriété conjointe avec droit de survie ». Au décès d'un des titulaires, les droits et obligations en vertu des présentes sont automatiquement transférés aux survivants.

3- IDENTIFICATION DU OU DES TITULAIRES (AU QUÉBEC, IL NE PEUT Y AVOIR QU'UN TITULAIRE.) (Remplir la section 3.1 ou 3.2.)

3.1. Particuliers (Le ou les titulaires doivent obligatoirement être âgés de 18 ans ou plus à la date de signature de la demande d'adhésion.) (S'il y a plus de deux titulaires, veuillez remplir et joindre une autre demande d'adhésion et cocher ici)

TITULAIRE 1

a) Renseignements sur le titulaire

Nom : _____ Prénom : _____ Initiales : _____

N^o d'assurance sociale (NAS) | | | | | | | | | | | | | Date de naissance A A A A M M J J | | | | | | | | Sexe : M F Langue : Fr. Angl.

Téléphone : Domicile | | | | | | | | | | | | | Bureau | | | | | | | | | | | | | Poste | | | | |

Emploi ou fonction principale (Précisez.) : _____ Courriel : _____

Adresse résidentielle : _____

N^o Rue Appartement

Ville Province Code postal | | | | |

b) Fiscalement. Pour le ou les titulaires qui sont des particuliers. Ces questions sont requises en conformité avec la Norme commune de déclaration (NCD) et la loi américaine *Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)*.

- Êtes-vous un citoyen ou un résident américain aux fins de l'impôt aux États-Unis? Non Oui
- Si OUI, veuillez fournir votre numéro d'identification fiscal fédéral américain (NIF ou TIN) ou votre *Social Security Number (SSN)* : _____
- Êtes-vous un résident aux fins de l'impôt (résident fiscal) dans une juridiction autre que le Canada ou les États-Unis? Non Oui
- Si OUI, veuillez préciser la ou les juridictions de résidence fiscale et le ou les numéros d'identification fiscal (NIF). En l'absence de NIF, veuillez fournir la raison. Utilisez une autre feuille de papier au besoin.

Juridiction de résidence fiscale : _____ Numéro d'identification fiscal : _____

Juridiction de résidence fiscale : _____ Numéro d'identification fiscal : _____

c) Confirmation d'identité pour le ou les titulaires qui sont des particuliers

Veuillez utiliser l'original d'une pièce d'identité non expirée avec photo délivrée par le gouvernement. Une pièce d'identité avec photo délivrée par un gouvernement municipal n'est pas acceptée. Veuillez vous référer au document intitulé *Instructions pour vérifier l'identité des individus* (page 13 de ce formulaire) pour des exemples de pièces d'identité avec photo.

Type de pièce d'identité : _____ Numéro de la pièce d'identité : _____ Province/État d'émission : _____

Pays d'émission : _____ Date d'expiration : A A A A M M J J | | | | | | | |

Date de confirmation d'identité : A A A A M M J J | | | | | | | |



3- IDENTIFICATION DU OU DES TITULAIRES (SUITE)

TITULAIRE 2

a) Renseignements sur le titulaire

Nom : _____ Prénom : _____ Initiales : _____

N° d'assurance sociale (NAS) [| | | | | | | | | |] Date de naissance [| | | | | | | |] Sexe : M F Langue : Fr. Angl.

Téléphone : Domicile [| | | | | | | | | |] Bureau [| | | | | | | | | |] Poste [| | | | |]

Emploi ou fonction principale (Précisez.) : _____ Courriel : _____

Adresse résidentielle : _____
N° Rue Appartement
Ville Province Code postal [| | | | |]

b) Fiscalité. Ces questions s'adressent au ou aux titulaires et doivent être posées en conformité avec la Norme commune de déclaration (NCD) et la loi américaine *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA).

• Êtes-vous un citoyen ou un résident américain aux fins de l'impôt aux États-Unis? Non Oui

→ Si OUI, veuillez fournir votre numéro d'identification fiscal fédéral américain (NIF ou TIN) ou votre *Social Security Number* (SSN) : _____

• Êtes-vous un résident aux fins de l'impôt (résident fiscal) dans une juridiction autre que le Canada ou les États-Unis? Non Oui

→ Si OUI, veuillez préciser la ou les juridictions de résidence fiscale et le ou les numéros d'identification fiscal (NIF). En l'absence de NIF, veuillez fournir la raison. Utilisez une autre feuille de papier au besoin.

Juridiction de résidence fiscale : _____ Numéro d'identification fiscal : _____

Juridiction de résidence fiscale : _____ Numéro d'identification fiscal : _____

c) Confirmation d'identité pour le ou les titulaires qui sont des particuliers

Veuillez utiliser l'original d'une pièce d'identité non expirée avec photo délivrée par le gouvernement. Une pièce d'identité avec photo délivrée par un gouvernement municipal n'est pas acceptée. Veuillez vous référer au document intitulé **Instructions pour vérifier l'identité des individus** (page 13 de ce formulaire) pour des exemples de pièces d'identité avec photo.

Type de pièce d'identité : _____ Numéro de la pièce d'identité : _____ Province/État d'émission : _____

Pays d'émission : _____ Date d'expiration : [| | | | | | | |]

Date de confirmation d'identité : [| | | | | | | |]

3.2. Entités incorporées/non incorporées

a) Renseignements sur le titulaire

Type d'entité : Personne morale (Il s'agit d'une compagnie – également appelée société par actions)

Société (société qui n'est pas une compagnie ou une société par actions)

Fiducie

Organisme à but non lucratif

Autre (Spécifiez.) : _____

Province/État d'établissement : _____ Pays d'établissement : _____

Nom du titulaire : _____ Numéro d'identification de l'entreprise : _____
(NIE/NE, le cas échéant)

Date d'incorporation : [| | | | | | | |]

Activité principale (Précisez.) : _____

Adresse commerciale : _____
N° Rue Appartement
Ville Province Code postal [| | | | |]

Nom de la personne-ressource : _____

Téléphone : [| | | | | | | | | |] Télécopieur : [| | | | | | | | | |]

b) Vérifier l'existence de la personne morale ou de l'entité autre qu'une personne morale.

Veuillez confirmer l'existence de la personne morale ou de l'entité autre qu'une personne morale en joignant une copie récente (datant de moins de 24 mois) d'un certificat de constitution ou de tout autre document récent qui confirme son existence.

c) Joindre une copie des documents qui établissent la propriété, le contrôle et la structure de la personne morale ou de l'entité sans personnalité morale. Un organigramme doit être joint dans le cas d'une structure complexe.

d) **Vérifier l'identité de la personne qui effectue la transaction pour le compte de la personne morale ou de l'entité autre qu'une personne morale. S'il y a plus d'une personne, vérifier l'identité de chacune, jusqu'à concurrence de trois.**

Utiliser l'original d'une pièce d'identité non expirée avec **photo** délivrée par le gouvernement. Une pièce d'identité avec photo délivrée par un gouvernement municipal n'est pas acceptée.

1. Nom et titre/poste : _____

Type de pièce d'identité : _____ Numéro de la pièce d'identité : _____

Province/État d'émission : _____ Pays d'émission : _____

Date d'expiration (s'il y a lieu) :

A	A	A	A	M	M	J	J

 Date de confirmation de l'identité :

A	A	A	A	M	M	J	J

2. Nom et titre/poste : _____

Type de pièce d'identité : _____ Numéro de la pièce d'identité : _____

Province/État d'émission : _____ Pays d'émission : _____

Date d'expiration (s'il y a lieu) :

A	A	A	A	M	M	J	J

 Date de confirmation de l'identité :

A	A	A	A	M	M	J	J

3. Nom et titre/poste : _____

Type de pièce d'identité : _____ Numéro de la pièce d'identité : _____

Province/État d'émission : _____ Pays d'émission : _____

Date d'expiration (s'il y a lieu) :

A	A	A	A	M	M	J	J

 Date de confirmation de l'identité :

A	A	A	A	M	M	J	J

e) **Joindre une copie de la résolution de l'entité ou tout autre document confirmant que le ou les individus qui signent la présente demande d'adhésion sont les signataires autorisés.**

4- CARACTÉRISTIQUES ET CHOIX DU PLACEMENT (PRIÈRE DE FAIRE TOUS LES CHÈQUES À L'ORDRE DE L'INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.)

A - Dépôt versé avec cette proposition : _____ \$
(Joindre un chèque – min. 1 000 \$, max. 200 000 \$.)

B - Transfert provenant d'une autre institution :
Compagnie (Joindre formulaire de transfert.) Montant approximatif

_____ \$
_____ \$
_____ \$

C - Transfert interne provenant de
l'Industrielle Alliance, Fiducie inc. : _____ \$

En provenance du compte n° _____ (Joindre formulaire approprié.)

	Montant (\$)	Taux (%)	Terme (Nbre d'années)	Date d'achat	Option de versement des intérêts																
CPG* (minimum 1 000 \$)				<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td>A</td><td>A</td><td>A</td><td>A</td><td>M</td><td>M</td><td>J</td><td>J</td></tr><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>	A	A	A	A	M	M	J	J									<input type="checkbox"/> Composés (versés à l'échéance) <input type="checkbox"/> Annuels (versés annuellement)
A	A	A	A	M	M	J	J														
CPG* (minimum 1 000 \$)				<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>									<input type="checkbox"/> Composés (versés à l'échéance) <input type="checkbox"/> Annuels (versés annuellement)								
CPG* (minimum 1 000 \$)				<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>									<input type="checkbox"/> Composés (versés à l'échéance) <input type="checkbox"/> Annuels (versés annuellement)								
CPG* (minimum 1 000 \$)				<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>									<input type="checkbox"/> Composés (versés à l'échéance) <input type="checkbox"/> Annuels (versés annuellement)								

* Un montant maximum de 200 000 \$ par demande d'adhésion par jour est accepté.

Disposition du placement à l'échéance. Sélectionner un choix : (Si aucun choix n'est coché, l'option par défaut sera *Transfert au compte à intérêt quotidien.*)

- Transfert au compte à intérêt quotidien
 Par chèque
 TEF (transfert électronique de fonds) crédité à mon compte de banque (Joindre un spécimen de chèque.)
 Renouvellement automatique (Veuillez préciser : Même durée ou Autre. Spécifiez un terme : _____ (en nombre d'années))

Méthode de versement des intérêts (applicable seulement à l'option de versements annuels des intérêts). Faites un choix :

- Par chèque TEF crédité à mon compte de banque (Joindre un spécimen de chèque.)

5. PROVENANCE DES FONDS

Décrivez la provenance des fonds utilisés dans le cadre de cette transaction :

- Revenu d'emploi Revenu d'entreprise Investissements Retraite Prêt Épargne Héritage
 Autre (Préciser.) : _____

**INFORMATION ADDITIONNELLE REQUISE EN VERTU DE LA LOI SUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ
ET LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS TERRORISTES ET DE SES RÉGLEMENTS
(CE FORMULAIRE EST DESTINÉ AU REPRÉSENTANT SEULEMENT.)**

6. IDENTIFICATION DES TIERS (OBLIGATOIRE)

Le ou les titulaires agissent-ils selon les directives d'une autre personne ou d'une entité qui n'est pas mentionnée dans la présente Demande d'adhésion OU ce CPG sera-t-il utilisé par ou au nom d'une entité ou d'un individu dont l'identité n'est pas divulguée?

Non Oui → Si OUI, recueillir les informations suivantes au sujet de la tierce partie :

un particulier

une personne morale → fournir : Numéro de constitution _____ Lieu de constitution : _____

un autre type d'entité (Précisez) : _____

Nom du tiers : _____

Date de naissance :

A	A	A	A	M	M	J	J
---	---	---	---	---	---	---	---

 Lien avec le ou les titulaires : _____

Adresse complète (Ne pas fournir seulement un numéro de case postale.) : _____

Principale profession ou entreprise (Soyez précis.) : _____

7. PERSONNES POLITIQUEMENT VULNÉRABLES (PPV) ET DIRIGEANTS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES (DOI)

(Cette section est obligatoire pour tous les titulaires qui sont des individus.)

L'objet de la présente section consiste à déterminer si le ou les titulaires sont :

(i) un étranger politiquement vulnérable; (ii) un national politiquement vulnérable; (iii) un dirigeant d'une organisation internationale; (IV) un membre de la famille de l'une des personnes mentionnées aux points (i), (ii) ou (iii) ci-dessus; ou (v) un proche associé d'un étranger politiquement vulnérable.

DÉFINITIONS

TABLEAU A	
Un étranger politiquement vulnérable est un particulier qui occupe ou a occupé l'une des fonctions ou l'un des postes suivants pour le compte d'un pays autre que le Canada :	
1. Chef d'État ou chef de gouvernement	6. Officier de rang de général ou de rang supérieur
2. Membre du conseil exécutif d'un gouvernement	7. Dirigeant d'une société d'État ou d'une banque d'État
3. Membre d'une assemblée législative	8. Chef d'un organisme gouvernemental
4. Sous-ministre ou l'équivalent	9. Juge d'une cour suprême, d'un tribunal constitutionnel ou d'un autre tribunal de dernier ressort
5. Ambassadeur ou attaché ou conseiller d'ambassadeur	10. Leader ou président d'un parti politique représenté dans une assemblée législative

TABLEAU B	
Un national politiquement vulnérable est un particulier qui occupe ou a occupé au cours des cinq (5) dernières années l'une des fonctions ou l'un des postes suivants au Canada ou pour le compte du Canada :	
1. Gouverneur général, lieutenant-gouverneur ou chef de gouvernement	6. Président d'une société qui appartient directement et entièrement au Canada ou à une province
2. Membre du Sénat ou de la Chambre des communes ou membre d'une assemblée législative	7. Chef d'un organisme gouvernemental (fédéral, provincial ou territorial)
3. Sous-ministre ou l'équivalent	8. Juge d'une cour d'appel provinciale, de la Cour d'appel fédérale ou de la Cour suprême du Canada
4. Ambassadeur ou attaché ou conseiller d'ambassadeur	9. Leader ou président d'un parti politique représenté dans une assemblée législative
5. Officier de rang de général ou de rang supérieur	10. Maire ou chef d'une ville, d'un village ou d'une municipalité rurale ou métropolitaine

Un **organisation internationale** est établie par les gouvernements de plusieurs pays aux termes d'un accord signé.

Le **dirigeant d'une organisation internationale** est :

- le chef actuel (comme le président ou le chef de la direction) d'une organisation internationale (*par exemple le chef de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)*);
- OU**
- le chef actuel d'une institution établie par une telle organisation (*par exemple le chef de l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition*).

Un **membre de la famille** d'un PPV ou d'un DOI signifie :

- époux ou conjoint de fait • enfant • mère ou père
- mère ou père de l'époux ou du conjoint de fait • frère, sœur, demi-frère, demi-sœur

Un **proche associé** désigne un particulier qui est étroitement lié à un étranger politiquement vulnérable pour des motifs personnels ou commerciaux (par exemple, des partenaires d'affaires).

a) **Étrangers politiquement vulnérables (EPV)**

(i) Le ou les titulaires ou l'un des membres de leur famille ou de leurs proches associés occupent-ils ou ont-ils occupé l'un des postes énumérés au tableau A à la page précédente.

Non Oui → Si OUI, fournir les renseignements suivants :

(ii) La personne qui occupe ou a occupé ce poste est :

le titulaire un membre de la famille du titulaire un proche associé du titulaire

(iii) S'il ne s'agit pas du titulaire, fournir le nom complet de la personne qui occupe ou a occupé l'un des postes énumérés dans le tableau A à la page précédente :

(iv) Le ou les postes occupés (indiquer les numéros applicables du tableau A à la page précédente) et le pays pour lequel le ou les postes ont été occupés :

(v) Si le titulaire est un membre de la famille d'un EPV ou un proche associé d'un EPV, fournir une description de la relation.

(Voir les définitions de membre de la famille et de proche associé à la page précédente.) _____

b) **National politiquement vulnérable (NPV)**

(i) Le ou les titulaires ou l'un des membres de leur famille occupent-ils actuellement l'un des postes énumérés au tableau B à la page précédente ou ont-ils déjà occupé un tel poste au cours des cinq (5) dernières années? Non Oui → Si OUI, fournir les renseignements suivants :

(ii) La personne qui occupe maintenant ou qui a occupé au cours des cinq (5) dernières années ce poste est :

le titulaire un membre de la famille du titulaire

(iii) S'il ne s'agit pas du titulaire, fournir le nom complet de la personne qui occupe ou a occupé au cours des cinq (5) dernières années un ou plusieurs des postes énumérés au tableau B de la page précédente : _____

(iv) Le ou les postes occupés (indiquer les numéros applicables du tableau B à la page précédente) : _____

(v) Décrivez le poste, y compris la juridiction (*exemples : juge à la Cour d'appel du Québec; lieutenant-gouverneur de l'Ontario; maire de Vancouver*) :

(vi) Si le titulaire est un membre de la famille d'un NPV, fournir une description de la relation. (Voir les définitions de membre de la famille à la page précédente.)

c) **Dirigeants d'organisations internationales (DOI)**

(i) Actuellement, le ou les titulaires ou l'un des membres de leur familles dirigent-ils une organisation internationale?

(Voir la description de dirigeant d'une organisation internationale à la page précédente.) Non Oui → Si OUI, fournir les renseignements suivants :

(ii) La personne qui occupe ce poste est :

le titulaire un membre de la famille du titulaire

(iii) S'il ne s'agit pas du titulaire, fournir le nom complet de la personne qui occupe ce poste : _____

(iv) Nom complet de l'organisation : _____

(v) Fonction ou poste occupé (exemple : secrétaire général, président) : _____

(vi) Si le titulaire est un membre de la famille d'un DOI, fournir une description de la relation. (Voir la définition de membre de la famille à la page précédente.)

8. REMPLIR CETTE SECTION SI LE OU LES TITULAIRES SONT UNE PERSONNE MORALE OU UN AUTRE TYPE D'ENTITÉ

a) Les questions suivantes et la classification des entités sont requises en vertu de la Norme commune de déclaration (NCD) et de la loi américaine *Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)*.

i) Veuillez fournir le numéro d'entreprise ou le numéro de compte de fiducie de l'entité au Canada : _____

ii) L'entité est-elle une institution financière (IF) Non Oui

SI OUI, FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS

Quel est le *Numéro d'identification d'intermédiaire mondial (NIIM)*? Si l'IF n'a pas de NIIM, indiquez la raison :

L'IF répond-elle à tous les critères ci-dessous?

- Il s'agit d'un résident d'une juridiction non participante (voir la page 6 pour obtenir la liste des juridictions participantes.)
- Au moins 50 % des revenus de l'entité proviennent de placements passifs (sous forme d'intérêts, de dividendes, de loyer, de gains en capital, etc.)
- Elle est gérée par une autre institution financière
 Non Oui → Si **OUI**, veuillez remplir les sections statut NCD/FATCA des questions suivantes.

SI NON, FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS

L'entité non financière (ENF) est-elle une personne morale ou une société organisée aux États-Unis ou dans un État américain? Non Oui

Si OUI, spécifier le NIF (numéro d'identification fiscal) _____

Choisir la catégorie qui s'applique le mieux à l'entité :

- L'entité exerce des activités en tant que commerce ou entreprise (ENF active) – moins de 50 % de son revenu brut est un revenu passif et moins de 50 % de son actif génère un revenu passif
- L'entité est une entité gouvernementale, une organisation internationale ou une banque centrale
- Une entité dont les actions sont régulièrement échangées sur un marché boursier réglementé
- Autre ENF active : _____
- ENF passive (au moins 50 % des revenus de l'entité proviennent de placements passifs – sous forme d'intérêts, de dividendes, de loyer, de gains en capital, etc.)

S'il s'agit d'une **ENF Passive**, veuillez remplir les sections statut NCD/FATCA des questions suivantes.

b) Inscrire le nom et l'adresse résidentielle de chaque particulier qui détient ou contrôle, directement ou indirectement, au moins 25 % des actions de la personne morale ou au moins 25 % de l'entité sans personnalité morale.

Si aucun particulier ne détient ni ne contrôle, directement ou indirectement, au moins 25 % des actions de la personne morale ou au moins 25 % de l'entité sans personnalité morale, cocher cette case et passer à la question 8c) :

	Actionnaire/propriétaire n° 1	Actionnaire/propriétaire n° 2	Actionnaire/propriétaire n° 3	Actionnaire/propriétaire n° 4
Nom complet :				
Adresse du domicile complète : (Pas seulement un numéro de case postale) :				
STATUT NCD/FATCA Vous devez fournir une réponse pour chaque personne mentionnée ci-contre. SSN = <i>Social Security Number</i> (É.-U. seulement) NIF = <i>Numéro d'identification fiscal</i> Utiliser une feuille de papier au besoin pour les juridictions supplémentaires ou pour justifier l'absence d'un NIF.	Citoyen ou un résident fiscal américain? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui SSN/NIF : _____	Citoyen ou un résident fiscal américain? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui SSN/NIF : _____	Citoyen ou un résident fiscal américain? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui SSN/NIF : _____	Citoyen ou un résident fiscal américain? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui SSN/NIF : _____
	Résident fiscal d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Juridiction de résidence fiscale : _____ NIF : _____	Résident fiscal d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Juridiction de résidence fiscale : _____ NIF : _____	Résident fiscal d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Juridiction de résidence fiscale : _____ NIF : _____	Résident fiscal d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Juridiction de résidence fiscale : _____ NIF : _____
	Date de naissance : A A A A M M J J 	Date de naissance : A A A A M M J J 	Date de naissance : A A A A M M J J 	Date de naissance : A A A A M M J J

- c) Fournir le nom de tous les administrateurs du conseil d'administration lorsque l'entité est une personne morale ou, dans le cas d'un autre type d'entité, si l'entité a un conseil d'administration. Joindre une autre feuille au besoin.

<p>▲ Les renseignements suivants doivent être recueillis pour chaque administrateur.</p>	Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur
	Nom complet :			

- d) Dans le cas d'une fiducie, inscrire le nom, adresse et statut NDC/FATCA de tous les fiduciaires, de tous les bénéficiaires connus et de tous les constituants. [N. B. : Un constituant est un particulier ou une entité qui a établi une fiducie.] Joindre une autre feuille au besoin.

<p>▲ Les renseignements suivants doivent être recueillis pour chaque fiduciaire, bénéficiaire et constituant.</p>	Fiduciaire	Fiduciaire	Bénéficiaire	Bénéficiaire	Constituant
	Nom complet :				
Adresse du domicile complète : (Pas seulement un numéro de case postale) :					
STATUT NDC/FATCA Vous devez fournir une réponse pour chaque personne mentionnée ci-contre.	Citoyen ou un résident fiscal américain? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui SSN/NIF : _____	Citoyen ou un résident fiscal américain? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui SSN/NIF : _____	Citoyen ou un résident fiscal américain? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui SSN/NIF : _____	Citoyen ou un résident fiscal américain? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui SSN/NIF : _____	Citoyen ou un résident fiscal américain? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui SSN/NIF : _____
SSN = <i>Social Security Number</i> (É.-U. seulement) NIF = <i>Numéro d'identification fiscale</i>	Résident fiscal d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Juridiction de résidence fiscale : _____ NIF : _____	Résident fiscal d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Juridiction de résidence fiscale : _____ NIF : _____	Résident fiscal d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Juridiction de résidence fiscale : _____ NIF : _____	Résident fiscal d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Juridiction de résidence fiscale : _____ NIF : _____	Résident fiscal d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Juridiction de résidence fiscale : _____ NIF : _____
	Date de naissance : A A A A M M J J 	Date de naissance : A A A A M M J J 	Date de naissance : A A A A M M J J 	Date de naissance : A A A A M M J J 	Date de naissance : A A A A M M J J

- e) Le ou les titulaires sont-ils un organisme sans but lucratif? Non Oui Si OUI, fournir les renseignements suivants :
- Enregistré comme organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada? Non Oui
 - Numéro d'enregistrement de l'Agence du revenu du Canada : _____
 - Le titulaire sollicite-t-il des dons de bienfaisance auprès du public? Non Oui

9. UTILISATION PROJÉTÉE DU CPG (OBLIGATOIRE)

Épargne Retraite Éducation Revenu Autre (Précisez.) : _____

10. DÉCLARATION ET SIGNATURE (LE TITULAIRE DOIT LIRE CETTE SECTION, Y CONSENTIR ET Y APOSER SA SIGNATURE.)

Je, le titulaire :

- certifie avoir demandé que la présente Demande d'adhésion et les dispositions qui y sont prévues soient rédigées en français seulement. *I hereby confirm that I have requested that this Account application and related contractual terms and conditions be drafted in the French language only;*
- consens à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de mes renseignements personnels par l'Industrielle Alliance, Fiducie inc., comme spécifié et aux fins prévues en vertu de la *Convention relative aux certificats de placement garanti et au Compte à intérêt quotidien* ci-jointe (« Convention »);
- déclare que les renseignements fournis par écrit ou sur support électronique relativement à la présente Demande d'adhésion sont complets et exacts et constituent la base sur laquelle repose l'émission du certificat de placement garanti par l'Industrielle Alliance, Fiducie inc.;
- m'engage à aviser l'Industrielle Alliance, Fiducie inc. de toute modification touchant les renseignements fournis dans la présente Demande d'adhésion;
- reconnais avoir pris connaissance des dispositions contractuelles prévues dans la présente Demande d'adhésion ainsi que de celles prévues dans la Convention, reconnais en avoir reçu une copie et comprends que ces dispositions font partie intégrante de l'entente conclue entre l'Industrielle Alliance, Fiducie inc. et moi-même et consens à m'y conformer;
- reconnais avoir été avisé que, à la suite de l'acceptation de la présente Demande d'adhésion, l'Industrielle Alliance, Fiducie inc. versera une rémunération à mon représentant;
- demande que l'Industrielle Alliance, Fiducie inc. m'avise de toute autre offre ou possibilité, y compris toute possibilité de crédit, étant susceptible de m'intéresser et à laquelle je pourrais souscrire;
- reconnais que mon représentant m'a remis une copie du *Barème de frais pour les produits de IA Fiducie inc.*;
- confirme, si j'agis au nom d'une entité incorporée ou d'un autre type d'entité, que j'ai été dûment autorisé à signer au nom de l'entité.

X

Signature du titulaire/signataire autorisé du titulaire

Date (AAAA-MM-JJ)

X

Signature du titulaire/signataire autorisé du titulaire (s'il y a lieu)

Date (AAAA-MM-JJ)

X

Signature du titulaire/signataire autorisé du titulaire (s'il y a lieu)

Date (AAAA-MM-JJ)



La signature du représentant est requise à la section 11.

11. CONFIRMATION DU REPRÉSENTANT – CETTE CONFIRMATION DOIT ÊTRE SIGNÉE ET DATÉE PAR LE REPRÉSENTANT.

Je confirme que :

- J'ai rencontré le ou les titulaires et été témoin de la signature de la présente Demande d'adhésion par ces derniers;
- Pour chaque titulaire de compte qui est un particulier, j'ai rencontré celui-ci et vérifié son identité avec une pièce d'identité originale valide, délivrée par un gouvernement et avec photo;
- Pour chaque titulaire de compte qui est une personne morale ou une entité autre qu'une personne morale, j'ai rencontré celui qui a signé la Demande d'adhésion et j'ai vérifié l'identité de ce dernier avec une pièce d'identité originale, délivrée par un gouvernement et avec photo;
- Les informations fournies dans la présente Demande d'adhésion correspondent aux documents originaux qui m'ont été présentés;
- J'ai pris les mesures raisonnables pour déterminer si le ou les titulaires agissent pour le compte d'un tiers.
- J'ai pris les mesures raisonnables pour déterminer si chaque titulaire qui est un particulier est une personne politiquement vulnérable, le dirigeant d'une organisation internationale, un membre de leur famille ou un proche associé de ces derniers.
- L'argent comptant ne sera pas accepté pour la provenance de fonds pour le CPG;
- J'ai remis au ou aux Titulaires une copie du *Barème de frais pour les produits de IA Fiducie inc.* (accessible au www.iafiducie.ca).

Si vous avez des motifs raisonnables de croire qu'un tiers participe à cette transaction, veuillez envoyer les détails par courriel à : epargne@iafiducie.ca.

Nom du représentant : _____

X

Signature du représentant

Date (AAAA-MM-JJ)

Juridictions participantes à la Norme commune de déclaration

Afrique du Sud	Émirats arabes unis	Japon	République slovaque
Allemagne	Espagne	Jersey	République tchèque
Andorre	Estonie		Roumanie
Anguilla		Koweït	Royaume-Uni
Antigua-et-Barbuda	Finlande		Russie (Fédération de)
Arabie Saoudite	France	Lettonie	
Argentine		Liban	Saint-Kitts-et-Nevis
Aruba	Ghana	Liechtenstein	Saint-Martin
Australie	Gibraltar	Lituanie	Saint-Marin
Autriche	Grèce	Luxembourg	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
	Groënland		Sainte-Lucie
Bahamas	Grenade	Macao (Chine)	Samoa
Bahreïn	Guernsey	Malaisie	Seychelles
Barbade		Malte	Singapour
Belgique	Hong Kong (Chine)	Mexique	Slovénie
Bélize	Hongrie	Monaco	Suède
Bermudes		Montserrat	Suisse
Brésil	Île de Man		
Brunéi Darussalam	Île Maurice	Nauru	Trinité-et-Tobago
Bulgarie	Îles Caïmans	Niue	Turquie
	Îles Cook	Norvège	
Canada	Îles Féroé	Nouvelle-Zélande	Uruguay
Chili	Îles Marshall		
Chine	Îles Turks-et-Caïcos	Panama	Vanuatu
Chypre	Îles Vierges britanniques	Pays-Bas	
Colombie	Inde	Pologne	
Corée	Indonésie	Portugal	
Costa Rica	Irlande		
Croatie	Islande	Qatar	
Curaçao	Israël		
	Italie		
Danemark			
Dominique			

CONVENTION RELATIVE AUX CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI ET AU COMPTE À INTÉRÊT QUOTIDIEN

L'Industrielle Alliance, Fiducie inc., une société de fiducie incorporée en vertu des lois du Canada et membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), accepte d'émettre des certificats de placement garanti (« CPG ») d'une durée maximale de 5 ans et d'ouvrir un compte d'épargne à intérêt quotidien sur réception de montants visés dans la *Demande de certificat de placement garanti non enregistré* remplie par le Titulaire aux conditions suivantes :

1. Dispositions générales

1.1. Définitions

Aux fins des présentes, les mots ou les termes ci-après ont la signification suivante :

- a) **Compte à intérêt quotidien** : signifie un compte d'épargne à intérêt quotidien ouvert au nom du Titulaire, comme prévu à l'article 1.3 de la présente Convention;
- b) **CPG** : signifie un ou des certificats de placement garanti émis par l'Émetteur tels que définis à l'article 1.4 de la présente Convention;
- c) **Demande d'adhésion** : signifie la *Demande de certificat de placement garanti non enregistré* remplie et signée par le Titulaire afin d'adhérer à un certificat de placement garanti non enregistré auprès de l'Émetteur;
- d) **Dépôts** : signifie individuellement ou collectivement le ou les CPG émis et le Compte à intérêt quotidien ouvert au bénéfice du Titulaire;
- e) **Émetteur** : signifie l'institution financière qui offre des CPG et auprès de qui le Compte à intérêt quotidien peut être ouvert. Aux fins des présentes, l'Émetteur est l'Industrielle Alliance, Fiducie inc.;
- f) **Titulaire** : la ou les personnes identifiées comme le ou les Titulaires dans la Demande d'adhésion;
- g) **Valeur comptable** : aux fins de la présente Convention, la Valeur comptable de chaque CPG est égale au montant investi dans le CPG, majoré de l'intérêt cumulé.

1.2. Dépôts

Tout Dépôt est gardé par l'Émetteur conformément aux exigences de la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada). L'Émetteur se réserve le droit de limiter en tout temps et sans préavis la valeur en dollars de tout Dépôt et de tout solde.

Tout placement dans les Dépôts n'est pas négociable et ne peut être cédé à une autre personne, autre que l'Émetteur.

1.3. Compte à intérêt quotidien

Si l'Émetteur ne reçoit aucune instruction relativement à la façon de rembourser le CPG à échéance, la Valeur comptable du CPG payable à échéance sera transférée dans le Compte à intérêt quotidien. Le taux d'intérêt applicable audit compte est variable et correspond à celui précisé à l'article 1.6 de la présente Convention.

1.4. CPG

Le CPG est un placement en vertu duquel, sur réception d'un montant minimum déterminé dans la Demande d'adhésion, l'Émetteur, en contrepartie du montant minimum déterminé dans la Demande d'adhésion, garantit un taux d'intérêt fixe pour une durée déterminée. Le Titulaire détermine les modalités applicables à ce placement dans la Demande d'adhésion. Le taux d'intérêt garanti est celui qui est calculé à l'article 1.6 de la présente Convention.

1.5. Renouvellement de CPG

Avant l'échéance du CPG, le Titulaire peut donner des instructions quant au renouvellement de ce placement dans la Demande d'adhésion ou par avis subséquent transmis à l'Émetteur. Advenant le cas où le type de placement à renouveler ou les modalités relatives au terme et à la durée de ce placement ne sont plus offerts par l'Émetteur à la date d'échéance du CPG, celui-ci sera alors renouvelé selon les modalités se rapprochant le plus de celles du placement échu. Le taux d'intérêt applicable sera alors celui en vigueur à la date où le placement sera renouvelé.

À défaut de recevoir des instructions du Titulaire avant la date d'échéance du CPG, à la date d'échéance du CPG, la Valeur comptable du CPG à cette date sera transférée dans le Compte à intérêt quotidien, comme prévu à l'article 1.3 de la présente Convention.

1.6. Calcul et versement de l'intérêt

a) CPG

L'intérêt est calculé sur le solde du capital versé pour l'émission du CPG en fonction du nombre de jours qui constituent le terme en fonction d'une année de 365 jours. L'intérêt sur les Dépôts est composé annuellement et versé à l'échéance du placement ou annuellement, comme demandé par le Titulaire dans la Demande d'adhésion. Les taux d'intérêt applicables aux CPG sont publiés sur le site Internet de l'Émetteur (www.iafiducie.ca).

b) Compte à intérêt quotidien

Le taux d'intérêt applicable à toute somme déposée dans le Compte à intérêt quotidien est le taux déterminé et publié de temps à autre par l'Émetteur. L'intérêt est calculé en fonction du solde quotidien du Compte à intérêt quotidien à la fin de la journée et est crédité mensuellement audit compte. Le taux d'intérêt et les modalités applicables à ce compte peuvent être modifiés sans préavis et sont communiqués sur demande ou sur le site Internet de l'Émetteur.

1.7. Retenue de fonds

Toute somme déposée peut être retenue par l'Émetteur pendant un certain délai suivant le dépôt de ladite somme. Ce délai ne dépassera en aucun cas dix (10) jours ouvrables.

1.8. Transaction reçue après 16 h (heure de l'Est)

Toute demande de transaction reçue après 16 h (heure de l'Est), y compris notamment toute demande de CPG ou de retrait, est présumée avoir été reçue le jour ouvrable suivant la date de réception de ladite demande.

1.9. Frais

Des frais peuvent être exigés par l'Émetteur relativement à l'administration des Dépôts. La description de ces frais se trouve dans le document *Barème des frais pour les produits de IA Fiducie inc.* Celui-ci peut être transmis sur demande et est accessible sur le site Internet de l'Émetteur (www.iafiducie.ca). L'Émetteur se réserve le droit de modifier les frais exigés en transmettant un avis au moins trente (30) jours avant l'entrée en vigueur des modifications. Toute modification des frais sera considérée comme acceptée par le Titulaire si les Dépôts sont conservés auprès de l'Émetteur suivant ladite période de trente (30) jours. Pour plus d'information sur le moyen utilisé par l'Émetteur pour transmettre un avis au Titulaire, voir l'article 1.20 de la présente Convention.

1.10. Compensation

L'Émetteur se réserve le droit de retirer de tout Dépôt toute somme qui lui est due par le Titulaire, y compris notamment toute somme due pour tous frais payables ou pour tout service d'administration rendu. L'Émetteur peut exercer ce droit en tout temps et sans préavis. Tout retrait demandé par le Titulaire peut être débité des sommes dues à l'Émetteur.

1.11. Transactions non autorisées ou frauduleuses

L'Émetteur se réserve le droit de refuser d'effectuer toute demande de transaction relativement aux Dépôts ou de geler ces derniers temporairement s'il a des motifs de croire qu'il s'agit de transactions non autorisées ou frauduleuses.

1.12. Relevé et confirmation de transaction

Le Titulaire a l'entière responsabilité de vérifier les détails des transactions relatives aux Dépôts de façon régulière. S'il constate une erreur ou une omission, il doit en aviser l'Émetteur dans les trente (30) jours suivant la transaction. Si le Titulaire n'avise pas l'Émetteur d'une erreur ou d'une omission dans ce délai, la transaction est présumée exacte par le Titulaire et l'Émetteur. Le Titulaire est alors forcé d'exiger quelque réclamation relative aux transactions omises ou erronées.

L'Émetteur transmet au Titulaire au moins une fois l'an un relevé annuel relatif aux Dépôts. Le Titulaire peut demander de recevoir un relevé additionnel. Le cas échéant, des frais administratifs s'appliquent. Le Titulaire doit vérifier promptement chaque relevé dans les trente (30) jours suivant la date du relevé. Si le Titulaire n'avise pas l'Émetteur d'une erreur ou d'une omission dans le relevé dans ce délai, le relevé est présumé exact par le Titulaire et l'Émetteur.

Dans le cas de Dépôts détenus par plus d'un Titulaire, tous les relevés et les autres avis sont transmis aux Titulaires de façon conjointe aux coordonnées du premier Titulaire identifié dans la Demande d'adhésion. De tels avis et relevés seront présumés avoir été transmis à chacun des Titulaires.

1.13. Remboursement du capital et retrait

a) Généralités

Sous réserve des restrictions applicables aux CPG ci-après, le Titulaire peut demander le retrait de ses placements dans les Dépôts en transmettant un avis à l'Émetteur. Les retraits peuvent être assujettis à des limites quant au montant en dollars et à la fréquence ou telles que déterminées par l'Émetteur. Ces limites peuvent être modifiées en tout temps par l'Émetteur, et ce, sans préavis. Sous réserve des CPG, l'Émetteur peut aussi, en tout temps, unilatéralement et sans préavis, fermer les Dépôts en transmettant au Titulaire une somme équivalente au solde des Dépôts. Sur réception de l'avis écrit du Titulaire ou advenant que l'Émetteur procède unilatéralement à la fermeture d'un Dépôt, l'Émetteur effectue un retrait du solde total du Dépôt selon les modalités prévues dans la présente Convention.

À moins que le CPG ne soit détenu à titre de placement dans un fonds enregistré de revenu de retraite (ci-après « FERR ») en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), aucun retrait ni aucun remboursement ne sont permis à l'égard de tout placement dans un CPG avant son échéance.

b) Valeur au retrait d'un CPG dans un FERR

La valeur de retrait d'un CPG détenu dans un FERR avant échéance correspond au moindre entre A et B, où :

- A. est la Valeur comptable du CPG à la date de la demande, moins la différence entre i) et ii), multipliée par la durée restante en années et en douzièmes d'années, où :
 - i. constitue les intérêts annuels futurs que produirait le CPG, compte tenu du taux courant qu'offre l'Émetteur pour une durée équivalente à la durée choisie au départ et le type d'intérêt choisi pour cette somme investie, majoré de 1 %;

ii. représente les intérêts annuels futurs que produirait le CPG compte tenu de son taux garanti;

B. correspond à la Valeur comptable du CPG à la date de la demande.

De plus, au retrait d'un CPG, l'Émetteur déduit du moindre entre A et B ci-dessus un montant égal à 0,065 % pour chaque mois à courir sur la durée du CPG multiplié par la Valeur comptable du CPG à la date du retrait.

1.14. Responsabilité solidaire

Il est entendu que si un Dépôt est établi ou émis au nom de plus d'un Titulaire, les Titulaires sont solidairement responsables de toute obligation découlant de la présente Convention.

1.15. Copropriété (ne s'applique pas au Québec)

Lorsque l'ouverture ou l'émission d'un Dépôt est demandée par plus d'un Titulaire dans la Demande d'adhésion, à moins d'avis contraire transmis à l'Émetteur par les Titulaires, le Dépôt est détenu par ces derniers en propriété conjointe avec droit de survie. Le cas échéant, au décès d'un Titulaire, le Titulaire survivant devient le seul et unique propriétaire du Dépôt, et tous les droits et les obligations en vertu de ce Dépôt doivent être exercés par ce seul et unique Titulaire. Au Québec, un Dépôt ne peut être détenu par plus d'un Titulaire.

1.16. Modification à la Convention

En tout temps, sous réserve des conditions relatives au terme et au taux d'intérêt garanti à l'échéance de tout CPG, l'Émetteur peut modifier les conditions relatives aux Dépôts de la présente Convention en transmettant un avis préalable d'au moins trente (30) jours au Titulaire. Toute modification apportée à la présente Convention sera considérée comme acceptée par le Titulaire si les Dépôts sont conservés auprès de l'Émetteur suivant ladite période de trente (30) jours. Toute modification devra être constatée par écrit et signée par une personne dûment autorisée par l'Émetteur. Le Titulaire peut obtenir la version la plus récente de la présente Convention sur demande. Pour plus d'information sur le moyen utilisé par l'Émetteur pour transmettre un avis au Titulaire, voir l'article 1.20 de la présente Convention.

1.17. Dossier et renseignements personnels

Afin d'assurer la confidentialité des renseignements personnels du Titulaire, l'Émetteur constitue à son intention un dossier (le « Dossier »). L'Émetteur y consigne tout renseignement fourni par le Titulaire aux fins de l'ouverture et de l'administration des Dépôts.

N'auront accès au Dossier que les employés, les mandataires et les fournisseurs de services dûment autorisés par l'Émetteur, responsables de l'administration des Dépôts, y compris tout représentant agissant à titre d'intermédiaire pour les Dépôts et pour toute transaction liée à ces Dépôts ou toute autre personne que le Titulaire aura autorisée.

Le Dossier est conservé dans les bureaux de l'Émetteur ou dans les bureaux d'un mandataire ou d'un fournisseur de services dudit Émetteur. Le Titulaire peut consulter les renseignements personnels consignés dans son Dossier et y apporter des rectifications, s'il y a lieu, par l'envoi à l'adresse ci-dessous d'une demande écrite à cet effet :

Industrielle Alliance, Fiducie inc.
Responsable de l'accès à l'information
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3

L'Émetteur peut dresser une liste de clients à des fins de prospection commerciale pour sa propre utilisation ou celle de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. et de ses filiales. Le Titulaire a le droit de faire rayer son nom de cette liste en faisant parvenir une demande écrite à cet effet au responsable de l'accès à l'information, à l'adresse susmentionnée.

Le Titulaire s'engage à aviser l'Émetteur dans les plus brefs délais de toute modification apportée à son adresse postale ou à d'autres renseignements relatifs au Dossier.

1.18. Mandataire ou fournisseurs de services

L'Émetteur peut déléguer à des mandataires ou à des fournisseurs de services, dont l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., certaines de ses fonctions administratives ou certains de ses pouvoirs en vue de poser des actes déterminés. Ces mandataires ou ces fournisseurs peuvent recevoir la totalité ou une partie des honoraires ou des frais auxquels l'Émetteur a droit en vertu des présentes, étant toutefois entendu que la responsabilité ultime des placements incombe à l'Émetteur.

1.19. Preuve d'une communication électronique

Toute copie de communication électronique transmise dans le cadre de la présente Convention est réputée être un écrit original et peut servir de preuve dans le cadre d'une procédure judiciaire, d'une enquête administrative ou de toute autre procédure comme s'il s'agissait d'un original écrit. Le Titulaire renonce à tout droit d'objection au dépôt à titre de preuve d'une telle copie.

1.20. Avis

Tout avis, demande ou autre type de communication (ci-après « Avis ») relatif à la présente Convention peut être transmis par courriel, par courrier affranchi ordinaire, par diffusion sur le site Internet de l'Émetteur ou par tout autre moyen électronique ou non électronique que l'Émetteur accepte d'utiliser. Si l'Émetteur transmet un Avis par courrier ou par courriel, l'adresse civique ou de courriel utilisée est la dernière adresse connue figurant au Dossier du Titulaire. Le Titulaire est réputé avoir reçu tout Avis si l'Avis est transmis par courriel ou par courrier à la dernière adresse civique ou de

courriel du Titulaire figurant au Dossier ou si l'Avis est diffusé sur le site Internet de l'Émetteur. Plus précisément, tout Avis est réputé avoir été reçu par le Titulaire le cinquième jour ouvrable suivant la date à laquelle l'Avis est posté par l'Émetteur. Dans tous les autres cas, l'Avis est réputé avoir été transmis le jour même de son envoi ou de sa diffusion par l'Émetteur.

Tout avis ou demande adressé à l'Émetteur en vertu de la présente Convention est valablement donné s'il est livré ou s'il est expédié par la poste, port payé, et adressé à l'Industrielle Alliance, Fiducie inc. au 1080, Grande Allée Ouest, C. P. 1907, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7M3 ou à toute autre adresse que l'Émetteur peut à l'occasion préciser par Avis et est censé avoir été donné le jour où un tel avis a effectivement été reçu par l'Émetteur.

1.21. Plainte

Si le Rentier est insatisfait d'une décision ou d'un service de l'Émetteur, si une erreur s'est glissée dans le traitement de son dossier ou si le Rentier désire porter plainte contre l'Émetteur, celui-ci a mis en place un processus de traitement des plaintes.

Les étapes à suivre sont les suivantes :

- Le Rentier doit écrire au Service à la clientèle de l'Industrielle Alliance, Fiducie inc. au 1080, Grande Allée Ouest, C. P. 1907, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7M3;
- Si le problème n'a pas été résolu à l'étape précédente, le Rentier peut déposer une demande de révision à l'officier des plaintes de l'Émetteur. Cette personne agit à titre de médiateur interne indépendant. Elle étudie les plaintes formulées et propose des solutions équitables. Toutes les demandes de révision doivent être transmises par écrit à l'attention au responsable des plaintes de l'Industrielle Alliance, Fiducie inc au 1080, Grande Allée Ouest, C. P. 1907, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7M3;
- Enfin, si toutes les démarches précédentes ont échoué et que le problème persiste, le Rentier peut effectuer les actions suivantes :
 - Pour les résidents du Québec

Si le plaignant n'est pas satisfait du résultat du traitement de sa plainte ou du traitement lui-même, il peut requérir que l'émetteur transfère son dossier à l'Autorité des marchés financiers. Ce droit ne peut être exercé par le plaignant qu'à l'expiration du délai prévu pour l'obtention d'une décision sans appel, sans dépasser une période d'un an de la date de réception de cette réponse.

Le dossier transféré est composé de l'ensemble des pièces relatives à la plainte.

Pour toute question concernant le traitement des plaintes au Québec, le plaignant doit communiquer avec le Centre de renseignements de l'Autorité des marchés financiers :

Sans frais : 1 877 525-0337
Télécopieur : 418 647-9963
Site Web : www.lautorite.qc.ca

- Pour toutes les provinces

L'émetteur participe au processus de conciliation de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement auprès duquel le plaignant peut s'informer en communiquant par téléphone :

Sans frais : 1 888 451-4519
Site Web : www.obsi.ca

1.22. Agence de la consommation en matière financière du Canada

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) est un organisme indépendant qui a pour mandat d'informer et de protéger les consommateurs de produits et de services financiers. De plus, l'ACFC encadre les institutions financières sous réglementation fédérale afin de s'assurer qu'elles se conforment aux lois et aux règles adoptées par le gouvernement fédéral en matière de protection des consommateurs. Un consommateur peut contacter l'ACFC en tout temps à l'adresse suivante :

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, avenue Laurier Ouest, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9
Site Web : www.fcac-acfc.gc.ca

1.23. Responsabilité et indemnisation

Sous réserve d'une faute lourde ou intentionnelle de l'Émetteur, l'Émetteur ne peut être tenu responsable directement ou indirectement de toute perte, de toute dépense ou de tout dommage relatif à l'émission d'un CPG ou à l'ouverture du Compte à intérêt quotidien ainsi qu'à son utilisation par le Titulaire. Cela inclut notamment, mais non limitativement, toute perte, toute dépense ou tout dommage découlant de toute fraude commise relativement aux Dépôts, de la variation du taux d'intérêt applicable aux Dépôts, des services offerts par l'Émetteur, de l'incapacité du Titulaire d'accéder auxdits Dépôts ainsi que de l'incapacité de l'Émetteur d'effectuer une transaction demandée par le Titulaire.

Le Titulaire s'engage à indemniser l'Émetteur pour tout préjudice pouvant découler directement ou indirectement de son utilisation des Dépôts, y compris toute transaction, électronique ou non, effectuée par le Titulaire.

1.24. Législation applicable

Les lois provinciales et fédérales applicables régissent la présente Convention.

1.25. Dispositions diverses

a) **Monnaie**

Toute somme payable en vertu de la présente Convention à ou par l'Émetteur doit être en monnaie canadienne.

b) **Interprétation**

Lorsque le contexte le requiert, le genre masculin comprend le féminin et vice versa, et le singulier comprend le pluriel et vice versa.

c) **Placement du capital**

L'Émetteur pourra placer ou prêter tout capital payé, séparément ou conjointement avec ses propres actifs ou ceux d'autres personnes, dans un ou plusieurs placements ou créances permis en vertu de toute loi qui lui est applicable et qui incluent ceux émis par des entités qui lui sont affiliées. L'Émetteur pourra en tout temps, à sa seule discrétion, changer ces placements ou ces prêts. L'Émetteur retiendra à son bénéfice, à titre de rémunération, l'intérêt ou le profit découlant des placements ou des prêts et excédant le taux d'intérêt garanti.

INSTRUCTIONS POUR VÉRIFIER L'IDENTITÉ DES INDIVIDUS

UTILISATION DE LA MÉTHODE D'IDENTIFICATION AU MOYEN DE PIÈCES D'IDENTITÉ AVEC PHOTO DÉLIVRÉES PAR UN GOUVERNEMENT

Chaque titulaire de compte est tenu de rencontrer, en personne, le représentant ou le courtier en dépôt (ci-après appelé le « représentant ») et de présenter une pièce d'identité originale avec photo délivrée par un gouvernement dont le représentant pourra se servir pour valider son identité. Le représentant doit examiner la pièce d'identité et le nom du client doit correspondre au nom figurant sur la pièce d'identité et la photo doit bien être celle du client.

Une pièce d'identité avec photo délivrée par un gouvernement doit :

- indiquer le nom du client
- comporter une photo du client
- avoir un numéro d'identification unique
- être valide – il doit avoir une apparence authentique et ne pas paraître modifié
- être à jour – si le document d'identification avec photo comporte une date d'expiration, le document ne doit pas être expiré
- être un document original – il ne peut pas s'agir d'une copie ou d'une image numérisée
- être délivrée par un gouvernement fédéral, provincial ou territorial (elle ne peut pas être délivrée par un gouvernement municipal, qu'il soit canadien ou étranger)

La vérification de l'identité d'un client au moyen d'une pièce d'identité avec photo ne peut être faite par conférence vidéo.

Le tableau suivant fournit des exemples de pièces d'identité avec photo délivrées par un gouvernement fédéral, provincial ou territorial admissibles. Une pièce d'identité avec photo étrangère est admissible si elle équivaut à l'une des pièces d'identité avec photo canadiennes énumérées ci-dessous.

Tableau 1 : Exemples de pièces d'identité avec photo admissibles	
Type de carte ou de document	Autorité qui a délivré le document ou la carte
Passeport	Canada
Carte de résident permanent	Canada
Carte de citoyenneté (délivrée avant 2012)	Canada
Certificat sécurisé de statut indien	Canada
Permis de conduire	
Permis de conduire de la Colombie-Britannique	Colombie-Britannique
Permis de conduire de l'Alberta	Alberta
Permis de conduire de la Saskatchewan	Saskatchewan
Permis de conduire du Manitoba	Manitoba
Permis de conduire de l'Ontario	Ontario
Permis de conduire du Québec	Québec
Permis de conduire du Nouveau-Brunswick	Nouveau-Brunswick
Permis de conduire de la Nouvelle-Écosse	Nouvelle-Écosse
Permis de conduire de l'Île-du-Prince-Édouard	Île-du-Prince-Édouard
Permis de conduire de Terre-Neuve-et-Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador
Permis de conduire du Yukon	Yukon
Permis de conduire des Territoires du Nord-Ouest	Territoires du Nord-Ouest
Permis de conduire du Nunavut	Nunavut
DND 404 Permis de conduire	Ministère de la Défense nationale
Cartes de services provinciales	
Carte de British Columbia Services	Colombie-Britannique
Cartes d'identité provinciales ou territoriales	
Carte d'identité Plus de la Colombie-Britannique	Colombie-Britannique
Carte d'identité avec photo de l'Alberta	Alberta
Carte d'identité de la Saskatchewan pour ceux sans permis de conduire	Saskatchewan
Carte d'identité Plus du Manitoba	Manitoba
Carte photo de l'Ontario	Ontario
Carte d'identité avec photo du Nouveau-Brunswick	Nouveau-Brunswick
Carte d'identité de la Nouvelle-Écosse	Nouvelle-Écosse
Carte d'identité volontaire de l'Île-du-Prince-Édouard	Île-du-Prince-Édouard
Carte d'identité avec photo de Terre-Neuve-et-Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador
Carte d'identité générale du Yukon	Yukon
Carte d'identité générale des Territoires du Nord-Ouest	Territoires du Nord-Ouest
Carte d'identité générale du Nunavut	Nunavut